



Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

Crise du Covid-19 : un accord global sur l'utilisation du Covid Safe Ticket

Ce mercredi 22 septembre, le Gouverneur Hervé Jamar a pris l'initiative de réunir l'ensemble des bourgmestres de la province de Liège afin de clarifier la situation relative au Covid-19 et aux dispositions de son arrêté de police.

La problématique liée au Covid Safe Ticket et plus généralement à l'organisation d'événements publics et privés a été évoquée lors de cette réunion constructive qui a abouti à un accord global.

Cette prise de position unanime, laquelle est pour rappel rendue nécessaire par la situation épidémiologique locale, a donc pour conséquence une utilisation généralisée du Covid Safe Ticket.

L'ensemble des activités publiques ou privées, peu importe leurs jauges respectives, sont ainsi concernées par ce dispositif qui figure dans l'arrêté de police adapté du Gouverneur.

Cet arrêté est applicable de manière immédiate sur l'ensemble du territoire provincial SAUF en ce qui concerne l'interdiction des fêtes dansantes où il prendra effet seulement ce lundi.

La volonté exprimée par le Gouverneur Hervé Jamar et par les différents bourgmestres est de ne pas pénaliser les organisateurs d'événements programmés d'ici cette date.

Il est toutefois important de rappeler que les autres mesures figurant dans l'arrêté de police continuent d'être d'application (distanciation sociale, port du masque, protocole Horeca...).

CONTACT PRESSE :

Bruno Boutsen
Porte-parole et responsable de la communication
GSM : 0473 82 69 35
Mail : bruno.boutsen@provincedeliege.be